

A conserver

2021 -
2022

LIVRET D'ACCUEIL



Groupe Scolaire

Jean Peyroulet

Mairie de Sauvagnon :

05.59.33.11.91

mairie@sauvagnon.fr

www.sauvagnon.fr

Ce livret d'accueil vous est fourni car votre enfant est scolarisé au Groupe Scolaire Jean Peyroulet de Sauvagnon. Celui-ci comprend une école maternelle et une école élémentaire. Il existe une section bilingue occitan que les enfants peuvent intégrer en maternelle.

Tous les services périscolaires sont municipaux.

Ce livret a un but d'information, il est conçu par la mairie en collaboration avec les enseignants et l'Association des Parents d'Elèves ; **il est également consultable sur le site internet municipal : www.sauvagnon.fr**

SOMMAIRE

- Mots du Maire, de la Commission Scolaire et Sociale et de l'APE
- Enseignants et effectifs
- Personnel Municipal
- Horaires de l'école
- Services Municipaux Périscolaires
 - Restaurant scolaire
 - Garderie et Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)
 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- Budget municipal affecté à l'école en 2021
- Charte du Parent Conducteur Responsable
- Sports - Loisirs – Culture

MOT DU MAIRE

Les beaux jours d'été s'étirent en ce début septembre, comme souvent dans notre région.

Nous faisons le vœu qu'ils accompagnent une rentrée des classes réussie, dans ce contexte sanitaire si particulier qui dure depuis trop longtemps.

Nous formulons l'espoir qu'ils annoncent une année scolaire pleine, riche, continue et vivante !

Si malheureusement nous ne maîtrisons pas tous les effets de la pandémie, nous avons mis en œuvre, avec l'ensemble de la communauté éducative du village, tous les moyens dont nous disposons pour que vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions... pour qu'ils retrouvent, dans et autour de leur école, les clés de leur émancipation et de leur épanouissement.

Nous sommes heureux de pouvoir proposer, ici en proximité, des infrastructures scolaires et périscolaires qui évoluent en permanence. Nous sommes fiers d'affirmer que l'environnement et la coordination des compétences réunies autour des enseignants et des agents municipaux favorisent les apprentissages des talents de l'avenir.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire, Bernard PEYROULET

MOT DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET SOCIALE

Les vacances sont finies, il faut (re)prendre le chemin de l'école.

Pour certains, ce sera le plaisir de retrouver les copains, les copines et les enseignants ; pour d'autres, le plaisir sera plus mitigé et pour une quarantaine d'entre eux ce sera la découverte !

Après des travaux conséquents à l'ancienne Bibliothèque Centre de Documentation (BCD), les plus petits pourront faire la sieste dans des locaux entièrement rénovés et adaptés.

Une classe de l'école élémentaire est désormais rattachée au groupe scolaire de la maternelle suite à la démolition d'une cloison. Des travaux de rénovation et d'embellissement ont été réalisés de-ci de-là.

Au groupe scolaire élémentaire, un investissement de 23 000 € a été engagé par la municipalité pour un équipement informatique complet et performant.

Désormais, l'école maternelle compte 6 classes alors que le groupe scolaire de l'élémentaire se compose de 9 classes.

NOUVEAU

Un Conseil Municipal d'Enfants (CME) :

Pas besoin d'être adulte pour s'intéresser à son village !

Les enfants aussi peuvent donner leur avis... et ils ont de très bonnes idées ! La mairie de Sauvagnon souhaite mettre en place un projet éducatif citoyen en créant un Conseil Municipal d'Enfants (CME) cette année 2021.

Il permet aux enfants élus de :

- * apprendre la démocratie et trouver leur place de citoyen(ne) en leur donnant la parole,
- * recueillir les idées des enfants du village et participer à améliorer la vie de tous les Sauvagnonnais,
- * découvrir et comprendre le fonctionnement, et comment sont prises les décisions pour leur bien vivre ensemble,
- * être actrice ou acteur dans le village en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture, etc...),
- * servir d'intermédiaire entre le Conseil Municipal des adultes et les enfants de leur âge.

« En travaillant main dans la main, adultes et enfants peuvent viser loin ! »

Une aide pour les Classes de Découverte

Une aide pour les classes de découverte peut vous être octroyée sous certaines conditions.

Les demandes sont à adresser en Mairie (Préciser le nom de l'enfant, la date, le coût et le lieu du voyage, joindre le dernier **avis d'imposition (2020)**, une **attestation de l'employeur** certifiant qu'aucune aide supplémentaire n'est accordée).

L'aide accordée est versée directement à l'école. Les demandes incomplètes seront retournées.

Une **assistante sociale de secteur** assure une permanence le jeudi matin à la Mairie de Sauvagnon sur rendez-vous au 05.59.72.14.72.

Cette année encore, les élu(e)s de la commission Solidarité, Scolaire, Enfance et Jeunesse avec l'ensemble des agents des écoles et de la restauration scolaire s'efforceront de répondre au mieux aux besoins de nos écoliers.

Bonne rentrée à tous !

Commission Solidarité – Scolaire – Enfance- Jeunesse :

Mme Caroline LACROIX - Maire Adjointe
Mme Laurence SENTAURENS – Chargée de Mission
M. Yves ALLANOT – Conseiller Municipal
Mme Patricia CAMPOS – Conseillère Municipale
Mme Floriane LANDRIEU – Conseillère Municipale
Mme Angélique VIRLOGEUX – Conseillère Municipale

MOT DE L'APE

(ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES)

Chers Parents,

Nous souhaitons vous présenter l'APE qui réunit les parents bénévoles de tout enfant, scolarisé aux écoles de Sauvagnon.

Animés par des valeurs de partage, de convivialité et d'entraide, nous organisons des manifestations destinées à collecter des fonds reversés aux écoles (loto, vide grenier...), proposons des animations aux enfants (boum, carnaval, ...) et sommes régulièrement associés aux prises de décisions de la Mairie quant aux projets scolaires.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook : « APE Sauvagnon »), à nous contacter par e-mail (ape.sauvagnon@gmail.com) et à venir nous rencontrer !

Régis TIRCAZES - Président (06.15.73.30.63)

Emmeline, Magalie, Mathieu et tous les bénévoles de l'association.

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Maternelle : 05.59.33.35.21 FAX : 05 59.33.35.23
ce.0641382e@ac-bordeaux.fr

IA Pau – Circonscription Pau-Ouest – 05.59.82.22.45

Directrice : Madame HIALÉ-GUILHAMOU Céline

Possibilité de rendez-vous

Mme ABADIE Véronique	Petits/Moyens/Grands	23 élèves
Mme STICHT Sandra Mme HONTABAT Audrey	Petits/Moyens/Grands	21 élèves
Mme HIALE-GUILHAMOU Céline Mme LARROQUE Amandine	Petits/Moyens/Grands	21 élèves
Mme BAREILLES Corinne	Petits/Moyens/Grands	22 élèves
Mme ALBERT Françoise Mme RUPERD Cécile <i>(Français/Occitan)</i>	Petits /Moyens/Grands	28 élèves
Mme ALBERT Françoise Mme RUPERD Cécile <i>(Français/Occitan)</i>	Petits/Moyens/Grands	25 élèves

Soit 140 élèves

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Elémentaire : 05.59.33.35.20 FAX : 05 59.33.35.23

ce.0641428e@ac-bordeaux.fr

IA Pau – Circonscription Pau-Ouest – 05.59.82.22.45

Directrice : Madame LOYAU Mélissa

Possibilité de rendez-vous

Mme PUJOL Nadine	CP	25 élèves
Mme BERGES Rébecca	CP CE1	7 élèves 17 élèves
Mme LOYAU Mélissa /Mme HONTABAT Audrey	CE1 CE2	15 élèves 10 élèves
Mme CAZENAVE Nathalie	CE2	27 élèves
Mme NEVEU Martine	CM1 CM2	13 élèves 13 élèves
Mme HAURET Agnès	CM1 CM2	12 élèves 14 élèves
M. BOUCHET Fabrice	CM1 CM2	13 élèves 13 élèves
Mme MASSEILLOU Emma/Mme SANGLAR Laure	OCCITAN (10 CP, 11 CE1)	21 élèves
Mme MASSEILLOU Emma/Mme SANGLAR Laure	OCCITAN (10 CE2, 6 CM1, 8 CM2)	24 élèves

Soit 224 élèves

PERSONNEL MUNICIPAL

AFFECTE AU GROUPE SCOLAIRE

Groupe Scolaire Maternelle :

Ce personnel est chargé de l'assistance aux enseignants et de la propreté des locaux

° LAGREZE Sandra : ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	Classe OCCITAN 2 - Mme ALBERT
° DECLA Christine : ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	Classe OCCITAN 1 – Mme RUPERD
° DECLA Pascale : ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	Classe Mme HIALÉ
° PERE Muriel : ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	Classe Mme ABADIE
° SCORNET Fabienne : ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	Classe Mme BAREILLE
° NADEAU Apolline :	Classe Mme STICHT (lundi et jeudi)
° SALLES Fanny :	Classe Mme HONTABAT (mardi et vendredi)

Service Restauration et Entretien en école élémentaire :

° BALAO Jean-Noël : Technicien Principal 1 ^{ère} classe	Cuisinier
° CARAVEN Muriel : Adjoint Technique	Entretien – Cantine
° CHAVES Cassandra : Adjoint Technique	Entretien - Cantine
° TARMIDI Medhi : Adjoint Technique	Entretien – Cantine
° AMBROGI Elise : Apprentie	Entretien – Cantine
° BOUHIL Elodie : Adjoint Technique	Entretien
° CANU Ingrid : Adjoint Technique	Entretien
° LOUARN Suzanne : Adjoint Technique	Entretien

Service Animation :

BARRAQUÉ Christophe (BAFD, DEJEPS) Directeur

Et les animateurs

Christine DECLA et Sandra LAGREZE (BAFD),

Muriel PERE, Apolline NADEAU (BAFA)

Muriel CARAVEN, Thomas VERGÉ (BAFA)

Rémi SENTAURENS, Ulysse BEHOTEGUY
(Apprentis)

Pascale DECLA, Fabienne SCORNET (BAFA)

Fanny SALLES (CAP Petite Enfance, BAFA, BPJEPS)

Marina JARDIM (BAFA)

Yann BALLERAT , Jason DIGUET (BAFA)

HORAIRES DE L'ECOLE

Plages horaires gratuites

Plages horaires payantes

Maternelle : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7h30 8h20	8h20 8h30*	8h30 11h45	11h45 13h45	13h45 16h30	16h30 18h45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

Elémentaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7h30 8h20	8h20 8h30	8h30 12h00	12h00 14h00	14h00 16h30	16h30 18h45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

* L'accueil en maternelle est autorisé jusqu'à 8h45

Le respect de ces horaires, autant en élémentaire qu'en maternelle, est nécessaire pour une bonne organisation de classe.

SERVICES MUNICIPAUX PERISCOLAIRES

Mairie de Sauvagnon : 05 59 33 11 91
mairie@sauvagnon.fr ou alsh@sauvagnon.fr

Une facture sera établie pour les services payants en début de mois, consultable et payable sur votre Portail Famille.

Modes de paiement

- Prélèvement automatique pour tous les services : sur demande en Mairie + R.I.B. à fournir
- Télépaiement via le site Internet communal : www.sauvagnon.fr – services en ligne Portail Famille : **Un Identifiant attribué à toutes les nouvelles familles a été communiqué par mail**
Vérifiez dans vos SPAM/Indésirables ou à demander à :
alsh@sauvagnon.fr
- Chèques,
- CESU et Chèques Vacances (**uniquement pour la garderie et le Centre de Loisirs**)



Restaurant Scolaire suivi par la Commission Agriculture/Environnement

M. Hervé HUSTET – Maire Adjoint
M. Thomas LENOIR – Chargé de Mission
M. Cédric GELIZE – Conseiller Municipal
M. Denis LAFAILLE – Conseiller Municipal

La cantine est proposée à tous les enfants scolarisés à l'école de Sauvagnon. Les repas sont préparés sur place par le personnel municipal, à partir de produits bruts, le plus souvent possible issus de circuits courts. Nous sommes engagés comme territoire pilote « bio et/ou local » dans le respect du développement durable avec le tri par les enfants des déchets ménagers, recyclable, composteur, poulailler collectif... et lutte contre le gaspillage

L'inscription au repas du midi est faite le matin en classe.

Le restaurant scolaire est un self pour les enfants de l'élémentaire, pour permettre une fluidification des services. Nous veillons à ce que les enfants restent un temps suffisant à table. A la fin du repas, ils trient leurs déchets.

Le service à table est maintenu pour les enfants de la maternelle avec un apprentissage progressif, au fil de l'année, pour les Grandes Sections, au passage au plateau.

Les menus du mois sont affichés sur les panneaux d'informations de l'école et sur le site internet de la mairie.

Tarifs

- Elève résidant dans la commune et personnel communal : **3,29 €**
- Elève résidant dans une commune extérieure : **4,65 €**
- Elève P.A.I. résidant dans la commune : **1,35 €**
- Elève P.A.I. résidant dans une commune extérieure : **1,90 €**

Règlement

Tout enfant inscrit, qui quitterait l'école à 12 h, paiera le repas non pris.

Durant ces périodes, l'enfant doit respecter : ses camarades, les enseignants et le personnel de service, la nourriture qui lui est servie, le matériel mis à sa disposition par la Commune.

Pour tout enfant dont le comportement perturbe la vie collective, le personnel communal se réserve le droit de donner une punition écrite à faire signer par les parents.

A chaque fois cela sera noté dans un cahier de liaison avec la commission scolaire.

En cas de manquement grave à la discipline ou de trois avertissements notés dans le cahier, l'enfant et ses parents seront convoqués par Monsieur le Maire qui pourra, si cela s'avère nécessaire, décider de l'exclusion temporaire de l'enfant.

Garderie et ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

La garderie est ouverte tous les matins de 7 h 30 à 8 h 20. L'accueil à 7 h 30 se fait côté salle de sieste maternelle pour les enfants de petite à grande section et côté élémentaire pour les enfants du CP au CM2.

L'ALAE est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 45.

L'ensemble des actions menées seront basées sur un projet pédagogique lui-même issu du projet éducatif de la mairie de Sauvagnon.

Une partie « aide aux devoirs » est assurée par des étudiants, **les Lundis, Mardis, et Jeudis de 17 h à 18 h**. Chaque enfant doit pouvoir y faire ses devoirs dans le calme et le respect des autres. Les élèves perturbateurs seront exclus.

En parallèle de chacun des projets proposés, la structure sera organisée de manière à répondre aux envies de « jeu libre » de votre enfant. Il trouvera suivant son humeur et ses attentes différentes salles (jeu de sociétés, arts plastiques et jeux sportifs) le tout sous la bienveillance d'animateurs diplômés.

Règlement

Les enfants doivent être accompagnés par les parents et remis au personnel communal qui assure l'accueil. **Les parents doivent renseigner sur le Portail Famille** les personnes habilitées à venir chercher leurs enfants aux heures de garderie. Le midi et le soir, la personne se présentera auprès du personnel communal pour récupérer l'élève. Il est demandé aux parents de **respecter les horaires fixés**.

Tarifs : Toute heure commencée est due, le 3^{ème} enfant est gratuit.

	Elèves Sauvagnonnais	Elèves Résidant dans une Commune Extérieure
- de 0 à 8 heures incluses	2.17 €/heure	2.83 €/heure
- de 9 h à 16 heures incluses	19.10 € (forfait/mois)	24.83 € (forfait/mois)
- de 17h à 24 heures incluses	26.70 € (forfait/mois)	34.72 € (forfait/mois)
- au-delà de 25 heures	34.31 € (forfait /mois)	44.59 € (forfait/mois)

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Règlement intérieur : Le règlement complet disponible sur www.sauvagnon.fr.

Réservations et Annulations en ligne : www.sauvagnon.fr

Services en ligne Portail Famille

Accueil des enfants entre 3 et 12 ans scolarisés de PS jusqu'au CM2 lors des vacances scolaires d'Automne, d'Hiver, de Printemps et d'Eté (mois de Juillet à Sauvagnon et dernière semaine d'Août au groupe scolaire de Caubios-Loos) et les mercredis hors vacances. Les locaux sont ceux du Groupe Scolaire. Des agents titulaires ou en cours de formation du BAFA se relaient, associés en cas de besoin à des BAFA et/ou Stagiaire BAFA, le plus souvent, jeunes Sauvagnonnais sous la direction de Christophe Barraqué et ils répondent à un Projet Pédagogique (disponible sur demande). En plus des activités proposées sur place, des sorties et des camps de 2 ou 3 jours peuvent être organisés en extérieur.

Horaires :

Vacances : 7 h 30 à 18 h 45

Mercredis hors vacances :
(Pour les enfants scolarisés à Sauvagnon)

Journée : 7 h 30 à 18 h 45
 Matin avec repas : 7 h 30 – 13 h 30
 Matin sans repas : 7 h 30 – 12 h 30 MAXIMUM
 Après-midi avec repas : 12 h 30 – 18 h 45
 Après-midi sans repas : 13 h 30 – 18 h 45

Tarifs :

	Enfants domiciliés	
	A Sauvagnon	Hors Sauvagnon
Journée	14,02 €	18,22 €
½ journée avec repas (mercredis uniquement) ..	8,97 €	11,64 €
½ journée sans repas (mercredis uniquement) ..	5,68 €	7,01 €
Si Quotient Familial < à 750 (<u>sur justificatif CAF</u>) :		
Journée	11,77 €	15,30 €
½ journée avec repas (mercredis uniquement) ..	7,52 €	9,80 €
½ journée sans repas (mercredis uniquement) ..	4,52 €	5,90 €

Tarif dégressif au 3^{ème} enfant (50 %)

La commune de Sauvagnon peut mettre un terme à l'accueil de(s) l'enfant(s):

- en cas d'atteinte physique ou morale (incivilités, insultes, manque de respect de la famille vis à vis du personnel ou rupture de la relation de confiance et/ou perte de respect mutuel entre la famille et l'équipe, comportement inadapté de la famille à la bonne organisation du service).

- face à tout comportement pouvant mettre en danger la sécurité des enfants ou des personnels ou portant atteinte grave au fonctionnement des services périscolaires.

L'accueil de(s) l'enfant(s) pourra prendre fin immédiatement et sans mise en demeure préalable. Un courrier adressé par le Maire sera envoyé en recommandé pour notifier les raisons précises de la rupture unilatérale et sans délai de l'accueil à tous nos services périscolaires.

BUDGET MUNICIPAL 2021

AFFECTE A L'ECOLE

Sommes à disposition des enseignants :

Une somme est versée, par enfant (90 € en maternelle et 87 € en élémentaire) à la caisse des écoles, pour financer les différents abonnements, fournitures en cahier, livres, stylos, feutres, classeur.... mais aussi les projets de classe et les transports.

Ecole Maternelle :	13 050 €
Ecole Elémentaire :	19 314 €

Matériel & Travaux :

Matériel de bureau et informatique :	30 200 €
Travaux en régie :	8 000 €
Volets roulants et exutoires :	19 200 €
Alarme PPMS :	7 200 €

Services Périscolaires :

Le coût pour la collectivité (recettes déduites) en 2020 est de :

Cantine :	50 733 €
Garderie, ALAE :	13 837 €
ALSH :	39 443 €

Divers :

Contrat de maintenance informatique	4 702 €
Récompenses personnalisées pour CM2	1 610 €

CHARTRE DU PARENT CONDUCTEUR RESPONSABLE

Rédigée par nos enfants

« Sauvagnon, voirie civique, voirie Citoyenne »

Suite à divers incidents, à des actes d'incivilités ou avant qu'un accident grave ne survienne aux abords de l'école, les élèves de l'école élémentaire se sont réunis pour nous proposer d'améliorer la sécurité autour de l'école en collaboration avec la Sécurité Routière.

1- Ne pas se garer :

- Sur les trottoirs,
- Sur les passages protégés
- Devant les portails des habitations
- Sur les places pour handicapés
- Sur les couloirs de bus
- Derrière les barrières
- Sur les pistes cyclables



- 2- **Respecter les places de parking pour déposer ou prendre l'enfant** : il y a 125 places disponibles autour de l'école
- 3- Ne **pas s'arrêter sur la route** pour déposer ou prendre les enfants
- 4- Ne pas mettre d'enfant **de moins de 10 ans** sur les sièges avant
- 5- Attacher la ceinture **« devant et derrière »**
- 6- Respecter les limitations de vitesse : **30 km/h** aux abords de l'école
- 7- Ne pas chercher à se garer **devant l'école** à tout prix
- 8- Venir **à pied ou en vélo** pour se rendre à l'école, dès que possible
- 9- **J'utilise le dépose minute pour les plus grands** (cycle 3)
 - a. Sans me garer
 - b. Sans descendre du véhicule
 - c. En respectant ceux qui s'engagent derrière
- 10- **J'utilise les places de parking** pour les plus petits

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



SPORTS - LOISIRS - CULTURE

Sports/Loisirs :



Des installations sportives communales ou intercommunales :

Le polysport, la piste VTT, le Beach-Volley qui s'ajoutent à notre stade, salle des sports, fronton, mur d'escalade, skate-park et parcours Vita permettent au plus grand nombre, petits et grands de profiter au maximum de leurs moments de détente et de loisirs. Sans oublier notre forêt avec son espace course d'orientation et ses nombreux atouts accessibles en toute sécurité par des liaisons

piétonnes.

Culture

Bibliothèque Pierre Beaucor :

La Bibliothèque Municipale vous propose plus de 8 000 ouvrages.

Inscription gratuite jusqu'à 18 ans, au-delà : 5 € l'année.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi 16 h 30 – 18 h

Mercredi 10 h – 12 h
16 h 30 – 18 h

Jeudi 16 h 30 – 18 h

Vacances le jeudi de 16 h 30 à 18 h (sauf Août et Noël)



Cabaret Sauvagnon :

Une programmation culturelle est proposée au Centre Festif ; elle comprend des spectacles et des expositions auxquelles les enfants de l'école sont systématiquement invités.

Rencontres Asso'Vagnon

Venez découvrir les différentes associations communales et intercommunales et inscrire vos enfants aux **activités extra-scolaires** :

Samedi 11 septembre de 15h à 18h à la Salle des Sports

BONNE RENTREE A TOUS